



PRÉFÈTE DE LA LOIRE

CABINET DE LA PREFÈTE
Bureau de la Communication et représentation de l'Etat

Saint-Etienne, le 16 novembre 2011

Nos ref: 7532 JFP 2011-1095

Madame,

Vous avez, par une lettre du 16 octobre 2011, souhaité me rencontrer afin d'évoquer votre sentiment d'insécurité relatif au trafic routier sur le boulevard Fayol, et votre attente de voir réalisée la déviation de la RD 500.

J'ai pris connaissance de votre courrier avec attention, et me suis déjà saisi de ce dossier important, dont les enjeux ne m'ont pas échappé.

Je vous précise néanmoins que le projet de déviation que vous évoquez relève de la compétence du Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération. Aussi ai-je prévu de m'entretenir prochainement avec son président de l'évolution de ce projet.

Je ne manquerai pas de vous informer des suites qui pourront être réservées à votre demande à l'issue de cet échange.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

La Préfète,

Fabienne BUCCIO

Madame Rosemary BLONDEAU
Présidente de l'association de défense
des riverains du boulevard Fayol
63, boulevard Fayol